

CAMPING

- La réservation devient effective après réception de 110 € (92 € d'acompte déductible + 18€ pour frais de réservation) et après le renvoi de notre confirmation.
- La réservation est strictement personnelle et ne peut être cédée.
- Le solde du séjour sera versé le jour d'arrivée et aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Arrivées après 12 heures, Départs avant 12 heures.
- Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit en informer la Direction par écrit, sinon l'emplacement devient disponible dès le lendemain 12 H et l'acompte reste acquis à la Direction.
- En cas d'annulation effectuée par écrit avant le 30 avril, l'acompte sera remboursé. Après cette date aucun acompte n'est remboursé, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le montant total devra être payé, sauf si vous avez souscrit à l'assurance annulation
- Assurance : il appartient au client de souscrire une assurance pour sa caravane ou sa tente, et pour sa responsabilité civile.
- Assurance annulation : 11 €

LOCATION

- La réservation devient effective après la réception de 30% du montant du séjour + les frais de dossier et après le renvoi de notre confirmation.
- La réservation est strictement personnelle et ne peut être cédée.
- Le solde du séjour sera versé le jour d'arrivée et aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Arrivées après 15 heures, Départs avant 10 heures.
- Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit en informer la Direction par écrit, sinon la location devient disponible dès le lendemain 12 H et la totalité du séjour sera due.
- En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir :
 - Les frais de réservation à titre d'indemnité de rupture du contrat :
 - un montant égal à 30% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
 - un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- Si vous prenez l'assurance annulation celle ci vous remboursera l'indemnité de rupture, selon les conditions prévues au contrat ci joint.
- Assurance : il appartient au client de souscrire une assurance pour sa responsabilité civile.
- Assurance annulation : 15 € par semaine

CAUTION

- Pour L'hébergement deux cautions vous seront demandées à votre arrivée : une de 200€ et une de 50€. Elles vous seront restituées après examen du locatif. L'hébergement devra être rendu en état de propreté sinon 50 € seront conservés par le camping.
- En camping, une caution de 20€ vous sera demandée pour la carte magnétique de la barrière.

ANIMAUX

- Le carnet de vaccination est obligatoire. Il doit être à jour et comprendre un certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Il sera demandé à l'accueil. Les chiens de 1 et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Un supplément sera demandé pour tout animal.

DIVERS

- Le client reconnaît avoir pris connaissance du tarif général et devra se conformer au règlement intérieur du camping, notamment : le port du bermuda ou le short de bain est formellement interdit dans la piscine, le silence doit être total entre 23h et 7 h. Les mineurs non accompagnés de leur parents ou représentant légal ne seront pas admis. Le locataire s'engage à se conformer à cette consigne et à la faire respecter par l'ensemble de la famille.